

lurgique en Angleterre augmente de plus en plus, on voit, au contraire, aller en diminuant l'exportation des produits similaires non seulement aux Etats-Unis, mais aussi dans les autres pays d'outre-mer où la concurrence américaine commence à se manifester.

\*\*\*

L'honorable M. Blair aurait, dit-on, décidé de soumettre aux Chambres un projet de loi pour l'achat de la ligne du "Canada Eastern" entre Chatham et Frédérickton au prix d'un million—tout rond.

\*\*\*

M. Alcide Chaussé, architecte de notre ville vient d'être admis membre correspondant de la Société Nationale des Architectes de France et de la Société Centrale d'Architecture de Belgique. Nous félicitons cordialement M. Chaussé de l'honneur conféré par ces importantes associations.

\*\*\*

Un certain nombre de fabricants de beurre et de fromage de la Province de Québec, se sont réunis vendredi après-midi rue St-Jacques, 92, pour examiner les moyens d'établir une chambre de ventes pour les produits de la ferme. M. J. D. Leclair présidait l'assemblée, M. L. E. Morin y remplissait les fonctions de secrétaire. Etaient présents, MM. J. D. Leclair, de St-Hyacinthe, Samuel T. Roy, Sabrevois, Geo. Bennett, New-Glasgow, John H. Croil, Montréal, J. H. Leclair, St-Polycarpe, F. X. O. Trudel, Saint-Prospér, Théo. Corbeil, St-Lin, L. E. Morin, Montréal.

Les comtés de Terrebonne, de Soulanges, de l'Assomption et de St-Jean étaient représentés.

Le président a expliqué les principales clauses d'un projet de Cons-

titution très élaboré, il fut suivi de MM. Bennett et Trudel, qui parlèrent tour à tour des avantages que présente une telle institution.

Le bureau de direction est composé des Messieurs suivants :

Président, J. D. Leclair; secrétaire, L. E. Morin, sr.; Membres du comité, MM. Samuel Roy, Sabrevois; G. Bennett, New-Glasgow; J. H. Croil, Montréal; J. H. Leclair, St-Polycarpe; F. X. O. Trudel, St-Prospér, et Théo. Corbeil, St-Lin.

Sur la proposition de M. Leclair, la société sera reconnue sous le nom de l'Association Canadienne des Fabricants de Beurre et de Fromage de la Province de Québec. Avant l'ajournement, l'on a adopté la résolution suivante: Il est résolu: qu'une circulaire exposant le but de l'organisation, soit expédiée à chaque fabricant de beurre et de fromage de la province, et demandant son adhésion.

\*\*\*

La Maison L. Chaput, Fils & Cie vient de s'adjoindre un nouvel associé dans la personne de M. Armand Chaput, fils de M. Charles Chaput.

La maison L. Chaput, fils & Cie a été fondée en 1842 par le grand père du nouvel associé. M. Armand Chaput a un bel avenir commercial devant lui; il n'a pas encore atteint ses vingt-quatre ans.

Ses débuts dans la maison L. Chaput, Fils et Cie remontent à 5 ans déjà, après un cours d'études au collège Ste Marie, suivi d'un cours commercial. Avant d'être appelé à faire partie de la société, M. Armand Chaput a passé successivement par les différents départements de cet important établissement.

Nous offrons au nouvel associé nos sincères félicitations.

\*\*\*